



# Questionnaire détermination valeur locative 2022

## destiné aux propriétaires d'appartements et de villas

Important: utiliser les formulaires originaux, ne pas photocopier, écrire en noir, détacher vos caractères et porter un seul caractère par case.

Une version électronique avec aide au remplissage est disponible sur notre site www.ge.ch/c/qvl

	Une version él	ectronique avec aide au r	emplissage est disp	oonible sur notre site	www.ge.ch/c/qvl	
Nom e	t prénom					
Contril	ouable			N° de contrib	uable	
Conjoi	nt					
Situatio	n (adresse)					
Commu	ne cadastrale	N° de parc	elle		Année de constructi	on
1	Valeur locative de bas	е				
1.1	Surface habitable fiscalem	ent déterminante				
1.1.1	Surface habitable					
1.1.1.1	Méthode simplifiée (uniquement po	ur les appartements PPE	)			
	Surface habitable selon acte notari	é ou cahier de répartition			m <sup>2</sup>	
	./. Réduction forfaitaire pour murs		x 12%	6 ./.	m <sup>2</sup>	
	Surface habitable			=	m²	
	ou					
1.1.1.2	Calcul détaillé					
	Surface habitable selon plans (rem	plir le point 8 et reporter l	e total des mètres d	carrés)	m²	
1.1.2	Nombre de pièces		pie	èces x 20m² =	m²	m²
1.1.3	Surface habitable fiscalement de	eterminante (surface en i	m² la plus élevée er	ntre 1.1.1 et 1.1.2)		
						CHF
1.2	Valeur locative de base d'a	près le barème 200	7 selon la surf	ace habitable		,
						, <sup>'</sup>
2	Type d'habitation					,' <sup>'</sup>
				Coefficient	,	, <sup>'</sup>
	Appartement PPE	millièmes:	%	O.80	,' <sup>'</sup>	
	Appartement PPE duplex, triplex ou en attique:	millièmes:	%	O = 0.85	, <sup>'</sup>	
	Appartement dans villa partiellemen	nt louée		O = 0.90	, /	
	Maison jumelle ou en ordre contigu			O = 0.95	,,,,	
	Maison individuelle (moins de 1200	m²)		_ = 1.00	, <sup>/</sup>	
	Maison individuelle (1200 m² et plus	s)		<u> </u>		CHF
	Coefficient «type d'habitation»			x	=	



G-TM091.2

3 Aménagement de l'imn	euble
------------------------	-------

#### 3.1 Points «aménagement»

isolation:	Mauvaise	0 pt	Sanitaires:	Bain/douche	e et WC non séparés	0 pt
	Bonne	_ 1 pt		Bain/douche	e et WC séparés	_ 1 pt
				2 salles de b	pains et plus	_ 2 pt
Fenêtres:	Simple vitrage	O pt	Cheminée(	(s) d'agrémen	t:	1 pt
	Double vitrage ou verre isolant	1 pt				
Chauffage:	Fourneaux	0 pt	Garage/pa	arking intérieu	r: une place	_ 1 pt
	Central	_ 1 pt			plus d'une place	O 2 pt
Eau chaude:	Chauffe-eau inviduel (cumulus)	0 pt	Piscine:	Extérieure:	moins de 25 m²	_ 1 pt
	Service général	1 pt			25 m² et plus	_ 2 pt
				Couverte ou	ı intérieure	3 pt
				En coproprie	été	_ 1 pt
Cuisine:	Sans bloc-cuisine	0 pt	Tennis:	Privé		2 pt
	Avec bloc-cuisine	1 pt		En coproprie	été	_ 1 pt
Total des point	ts «aménagement»					pts

#### 3.2 Coefficient «aménagement»

Appartements	Villas	Coefficient
0 à 3 pts	0 à 3 pts	0.75 (très modeste)
4 à 5 pts	4 à 5 pts	0.90 (simple)
6 à 7 pts	6 à 9 pts	1.00 (standard)
8 à 9 pts	10 à 11 pts	1.10 (supérieur à la moyenne)
10 pts et plus	12 pts et plus	1.25 (luxueux)
Coefficient «aména	igement»	x =

### 4 Vétusté

Coefficient Selon la date d'achèvement des travaux de construction: (idem en cas de rénovation lourde ou de transformation importante) \_ = 1.10 - postérieure au 01.01.1981 \_ = 1.00 - entre le 01.01.1971 et le 31.12.1980 - antérieure au 01.01.1971 0 = 0.90a) état globalement satisfaisant 0.80 b) des réparations importantes sont nécessaires Lesquelles? = 0.70c) bâtiment en très mauvais état (inhabitable) Préciser: Coefficient «vétusté» Х

CHF

CHF

|--|--|--|--|

Report de la page 2

CHF

oport: «Valeur d'alarme (VA)» (courbe rouge)	= 1.00	Nuisand	ees		/
rmal	= 1.00				/
oport: «Valeur d'alarme (VA)» (courbe rouge) = 0.70  «Valeur limite d'immissions (VLI)» (courbe bleue) = 0.80  «Valeur de planification (VP)» (courbe verte) = 0.90  oroute ou voie CFF (moins de 100 mètres sans tection phonique) = 0.90  tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km) = 0.90  ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel) = 0.90  refour bruyant ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection) = 0.95  efficient «nuisances» cas de facteurs cumulés, multiplication des coefficients entre eux)	ur d'alarme (VA)» (courbe rouge)  ur limite d'immissions (VLI)» (courbe bleue)  ur de planification (VP)» (courbe verte)  ur de planification (VP)» (courbe verte)  = 0.90  UFF (moins de 100 mètres sans			Coefficient	/
*Valeur limite d'immissions (VLI)* (courbe bleue)   *Valeur de planification (VP)* (courbe verte)  oroute ou voie CFF (moins de 100 mètres sans tection phonique)  tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km)  and de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  orefour bruyant ou route à trafic intense pins de 50 mètres sans protection)  efficient «nuisances»  cas de facteurs cumulés, multiplication des coefficients entre eux)   **Coefficient**  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  one (bon ensoleillement, vue dégagée)  e sur le lac   **Courbe verte)  = 0.90  **Coefficient**  Coefficient*  = 1.00  = 1.05  = sur le lac  **Coefficient**  = 1.10	ur limite d'immissions (VLI)» (courbe bleue)  ur de planification (VP)» (courbe verte)  = 0.90  EFF (moins de 100 mètres sans   = 0.90  ou d'incinération, usine avec   = 0.90  de 1.5 km sans obstacle naturel)  ur oute à trafic intense   = 0.95  ur oute à trafic intense   = 0.95  ces	Normal		_ = 1.00	,,,
"Valeur de planification (VP)" (courbe verte)  = 0.90  coroute ou voie CFF (moins de 100 mètres sans tection phonique)  tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Trefour bruyant ou route à trafic intense pins de 50 mètres sans protection)  Indicate to metre sans protection  Trefour bruyant ou route à trafic intense pins de 50 mètres sans protection)  Indicate to train training to the same protection  Trefour bruyant ou route à trafic intense pins de 50 mètres sans protection)  Indicate to training	ur de planification (VP)» (courbe verte)	Aéroport:	«Valeur d'alarme (VA)» (courbe rouge)	<pre> = 0.70</pre>	/
"Valeur de planification (VP)" (courbe verte)  oroute ou voie CFF (moins de 100 mètres sans tection phonique)  tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent "nuisances" cas de facteurs cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  Independent ou d'incinération, usine avec anations de 1.5 km  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection)  Independent ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection ou route à t	cur de planification (VP)» (courbe verte)  DEF (moins de 100 mètres sans e)  DEF (moins de 100 mètres e)  DEF (moins de 100 mètres e)  DEF (moins de 100 mètres e)  DEF (moins d		«Valeur limite d'immissions (VLI)» (courbe bleue)	<pre>= 0.80</pre>	, , ,
tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km) sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de 1.5 k	Ceff (moins de 100 mètres sans e) = 0.90  ou d'incinération, usine avec de 1.5 km) = 0.90  de 1.5 km sans obstacle naturel) = 0.90  ou route à trafic intense sans protection) = 0.95  oues » cumulés, multiplication des coefficients entre eux)   Coefficient  coleil et vue très limitée) = 0.90  ellement, vue dégagée) = 1.05		«Valeur de planification (VP)» (courbe verte)	= 0.90	/
tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle natur	ou d'incinération, usine avec de 1.5 km)  de 1.5 km sans obstacle naturel)  u route à trafic intense s sans protection)  nees » cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  Coefficient  soleil et vue très limitée)  Coefficient  soleil et vue dégagée)  Coefficient  soleil et vue dégagée)  = 0.90  = 1.00	Autoroute or	u voie CFF (moins de 100 mètres sans	= 0.90	f
refour bruyant ou route à trafic intense poins de 50 mètres sans protection)  efficient « nuisances » cas de facteurs cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  **Cuation générale**  **Coefficient**  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  **Coefficient**  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  **male**	nu route à trafic intense s sans protection)  nices » cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  Coefficient  coleil et vue très limitée)  Coefficient  coleil et vue dégagée)  Coefficient  coleil et vue dégagée)  = 1.05	Station d'ép	uration ou d'incinération, usine avec	_ = 0.90	
cas de facteurs cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  **Coefficient**  **Coefficient**  **Coefficient**  **Uuation générale*  **Uuation générale*  **Coefficient**  **Uuation générale*  **Uuation généra	cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.95  Coefficient  coleil et vue dégagée)  = 1.00  = 1.00	Stand de tir	(moins de 1.5 km sans obstacle naturel)	= 0.90	/
tuation générale  Coefficient  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  male  coefficient  co	cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.90  = 1.00    lilement, vue dégagée)	Carrefour br (moins de 5	uyant ou route à trafic intense 0 mètres sans protection)	= 0.95	
Coefficient  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  rmale  nne (bon ensoleillement, vue dégagée)  e sur le lac  Coefficient  = 0.90  = 1.00  = 1.05	Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.90  = 1.00    lillement, vue dégagée)  = 1.05			x) x	=
Coefficient  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  rmale  nne (bon ensoleillement, vue dégagée)  e sur le lac  Coefficient  = 0.90  = 1.00  = 1.05	Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.90  = 1.00    lillement, vue dégagée)  = 1.05				
uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  = 0.90  male  = 1.00  = 1.05  e sur le lac  = 1.10	coleil et vue très limitée)  = 0.90  = 1.00  illement, vue dégagée)  = 1.05	Situatio	n générale		/
rmale = 1.00  nne (bon ensoleillement, vue dégagée) = 1.05  e sur le lac = 1.10	= 1.00  = 1.05			Coefficient	
nne (bon ensoleillement, vue dégagée) = 1.05 e sur le lac = 1.10	illement, vue dégagée) = 1.05	Mauvaise (p	eu de soleil et vue très limitée)	O = 0.90	,/ <sup>/</sup>
e sur le lac		Normale		<u> </u>	
	○ = 1.10	Bonne (bon	ensoleillement, vue dégagée)	<u> </u>	
		Vue sur le la	С	_ = 1.10	<b>√</b>
efficient «situation» x =	on» x =	Coefficient	«situation»	x	=
leur locative (avant déduction des frais d'entretien)		Valeur lo	ocative (avant déduction des frais d	'entretien)	
eur locative (avant déduction des frais d'entretien, base 100)	ve (avant déduction des frais d'entretien)	Valeur locativ	ve (avant déduction des frais d'entretien, base 100)		÷
		Indexation		x 1	2 0 3 %
exation x 1 2 0 3 %	nt déduction des frais d'entretien, base 100)	Valeur locat	ive (avant déduction des frais d'entrentien)		·
	nt déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %				r
eur locative (avant déduction des frais d'entrentien)	nt déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %				
eur locative (avant déduction des frais d'entrentien)	nt déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %				
eur locative (avant déduction des frais d'entrentien)	nt déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %				
eur locative (avant déduction des frais d'entrentien)	nt déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %	Annexe(s):			
eur locative (avant déduction des frais d'entrentien)	nt déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %				
eur locative (avant déduction des frais d'entrentien)	nt déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %				
eur locative (avant déduction des frais d'entrentien)	nt déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %	l'atteste (noi	us attactons) que les indications figurant sur ce question	naire sont evactes et complètes	
eur locative (avant déduction des frais d'entrentien) servations:  exe(s):	ant déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %  ant déduction des frais d'entrentien)	Lieu			
exervations:  exec(s):  exec(s):  deste (nous attestons) que les indications figurant sur ce questionnaire sont exactes et complètes.	ant déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %  ant déduction des frais d'entrentien)  stons) que les indications figurant sur ce questionnaire sont exactes et complètes.	1. 1574.4	Contribuabl		Oorijoint
exervations:  exe(s):  exe(s):  deste (nous attestons) que les indications figurant sur ce questionnaire sont exactes et complètes.	ant déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %  ant déduction des frais d'entrentien)  stons) que les indications figurant sur ce questionnaire sont exactes et complètes.				
exervations:  exervations:  exec(s):  Contribuable  Conjoint	ant déduction des frais d'entretien, base 100)  x 1 2 0 3 %  ant déduction des frais d'entrentien)  stons) que les indications figurant sur ce questionnaire sont exactes et complètes.  Contribuable  Conjoint	Date		(s) e	
xation x 1 2 0 3 %	nt déduction des frais d'entretien, base 100)				
				() = 1.10	
				-	
	<u> </u>	Bonne (bon	ensoleillement, vue dégagée)	_ = 1.05	
e sur le lac	instruction, rub degugesty	Normale			
nne (bon ensoleillement, vue dégagée) = 1.05 e sur le lac = 1.10	instruction, rub degugesty		ou de colon et vue tree minice)	() = 1.00	
nne (bon ensoleillement, vue dégagée) = 1.05 e sur le lac = 1.10	illement, vue dégagée) = 1.05	Mauvaise (p	eu de soleil et vue très limitée)	_ = 0.90	//
rmale = 1.00  nne (bon ensoleillement, vue dégagée) = 1.05  e sur le lac = 1.10	= 1.00  = 1.05			Coefficient	
uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  = 0.90  male  = 1.00  = 1.05  e sur le lac  = 1.10	coleil et vue très limitée)  = 0.90  = 1.00  illement, vue dégagée)  = 1.05	Situation	n générale		
Coefficient  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  rmale  nne (bon ensoleillement, vue dégagée)  e sur le lac  Coefficient  = 0.90  = 1.00  = 1.05	Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.90  = 1.00    lillement, vue dégagée)  = 1.05	Situatio	n gánárala		
Coefficient  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  rmale  nne (bon ensoleillement, vue dégagée)  e sur le lac  Coefficient  = 0.90  = 1.00  = 1.05	Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.90  = 1.00    lillement, vue dégagée)  = 1.05				,′′
Coefficient  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  rmale  nne (bon ensoleillement, vue dégagée)  e sur le lac  Coefficient  = 0.90  = 1.00  = 1.05	Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.90  = 1.00    lillement, vue dégagée)  = 1.05			x) x	=
tuation générale  Coefficient  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  male  coefficient  co	cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.90  = 1.00    lilement, vue dégagée)	(moins de 50	0 mètres sans protection)	= 0.95	
cas de facteurs cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  **Coefficient**  **Coefficient**  **Coefficient**  **Uuation générale*  **Uuation générale*  **Coefficient**  **Uuation générale*  **Uuation généra	cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.99			= 0.90	,' <sup>'</sup>
refour bruyant ou route à trafic intense poins de 50 mètres sans protection)  efficient « nuisances » cas de facteurs cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  **Cuation générale**  **Coefficient**  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  **Coefficient**  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  **male**	nu route à trafic intense s sans protection)  nices » cumulés, multiplication des coefficients entre eux)  Coefficient  coleil et vue très limitée)  Coefficient  coleil et vue dégagée)  Coefficient  coleil et vue dégagée)  = 1.05	émanations	uration ou d'incineration, usine avec (moins de 1.5 km)	= 0.90	
anations (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Indextrefour bruyant ou route à trafic intense  Indextrefour bruyant ou route à trafic intense  Indextrefour sans protection)  Indextrefour huyant ou route à trafic intense  Indextrefour bruyant ou route à trafic intense  Indextrefour	de 1.5 km)  de 1.5 km sans obstacle naturel)  ur route à trafic intense s sans protection)  uces " cumulés, multiplication des coefficients entre eux)   Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.90  Coefficient  coleil et vue dégagée)  Coefficient  = 1.00  Illement, vue dégagée)	protection p	honique)	= 0.90	
tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Indication d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Indication de 1.5 km sans obstacle naturel  Indication de 1.5 km sans obstacle naturel  Indication de 1.5 km sans obstacle naturel  Indication d	ou d'incinération, usine avec de 1.5 km sans obstacle naturel)  de 1.5 km sans obstacle naturel)  ur route à trafic intense s sans protection)  nees " cumulés, multiplication des coefficients entre eux)   Coefficient  coleil et vue très limitée)  = 0.90  Coefficient  coleil et vue dégagée)  Coefficient  coleil et vue dégagée)  = 1.00	Autovouto ou		= 0.90	<u>,</u>
coroute ou voie CFF (moins de 100 mètres sans tection phonique)  tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Ind de tir (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de	Coefficient  councilier (councilier to the council		«Valeur limite d'immissions (VLI)» (courbe bleue)		,/
"Valeur de planification (VP)" (courbe verte)  = 0.90  coroute ou voie CFF (moins de 100 mètres sans tection phonique)  tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km)  Ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  Trefour bruyant ou route à trafic intense pins de 50 mètres sans protection)  Indicate to metre sans protection  Trefour bruyant ou route à trafic intense pins de 50 mètres sans protection)  Indicate to train training to the same protection  Trefour bruyant ou route à trafic intense pins de 50 mètres sans protection)  Indicate to training	ur de planification (VP)» (courbe verte)	Aéroport:			,'
*Valeur limite d'immissions (VLI)* (courbe bleue)   *Valeur de planification (VP)* (courbe verte)  oroute ou voie CFF (moins de 100 mètres sans tection phonique)  tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km)  and de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel)  orefour bruyant ou route à trafic intense pins de 50 mètres sans protection)  efficient «nuisances»  cas de facteurs cumulés, multiplication des coefficients entre eux)   **Coefficient**  uvaise (peu de soleil et vue très limitée)  one (bon ensoleillement, vue dégagée)  e sur le lac   **Courbe verte)  = 0.90  **Coefficient**  Coefficient*  = 1.00  = 1.05  = sur le lac  **Coefficient**  = 1.10	ur limite d'immissions (VLI)» (courbe bleue)  ur de planification (VP)» (courbe verte)  EFF (moins de 100 mètres sans et a)  ou d'incinération, usine avec de 1.5 km)  de 1.5 km sans obstacle naturel)  ur oute à trafic intense et sans protection)  nu route à trafic intense et sans protection)  nu route, multiplication des coefficients entre eux)   Coefficient  coleil et vue très limitée)  Coefficient  coleil et vue dégagée)  Ellement, vue dégagée)				, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
oport: «Valeur d'alarme (VA)» (courbe rouge) = 0.70  «Valeur limite d'immissions (VLI)» (courbe bleue) = 0.80  «Valeur de planification (VP)» (courbe verte) = 0.90  oroute ou voie CFF (moins de 100 mètres sans tection phonique) = 0.90  tion d'épuration ou d'incinération, usine avec anations (moins de 1.5 km) = 0.90  ind de tir (moins de 1.5 km sans obstacle naturel) = 0.90  refour bruyant ou route à trafic intense oins de 50 mètres sans protection) = 0.95  efficient «nuisances» cas de facteurs cumulés, multiplication des coefficients entre eux)	ur d'alarme (VA)» (courbe rouge)  ur limite d'immissions (VLI)» (courbe bleue)  ur de planification (VP)» (courbe verte)  ur de planification (VP)» (courbe verte)  = 0.90  UFF (moins de 100 mètres sans				
rmal	= 1.00				,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,



G-TM091.4

### Surface habitable selon plans

Référez-vous au guide, pages 5 et 6										
Sous-sol	Nbre de pièces	Dim	ensi	ons			Prise en compte		Surface habitable	
		m	х		m	х	9/	ó =		m²
		m	х		m	х	9	ó =		m²
		m	х		m	х	9	ó =		m²
		m	х		m	х	9/	о́ =		m²
		m	х		m	х	9/	о́ =		m²
		m	х		m	х	9,	ó =		m²
		m	х		m	х	9/	ó =	:	m²
Rez-de-chaussée										
		m	х		m	x	9,	о́ =		m²
		m	х		m	х	9,	ó =		m²
		m	х		m	x	9/	ó =		m²
		m	х		m	х	9/	ó =		m²
		m	х		m	х	9/	ó =		m²
		m	х		m	х	9/	о́ =		m²
		m	х		m	х	9/	о́ =		m²
		m	х		m	х	9/	о́ =		m²
1er étage										
		m	х		m	x	9/	б =		m²
		m	х		m	х	9/	о́ =		m²
		m	х		m	х	9/	о́ =		m²
		m	х		m	x	9/	ó =		m²
		m	х		m	x	9/	ó =		m²
		m	х		m	x	9	ó =		m²
		m	х		m	x	9	ó =		m²
		m	х		m	Х	9	ó =		m²
Etages supérieurs										
		m	х		m	x	9	о́ =		m²
		m	х		m	x	9	ó =		m²
		m	х		m	x	9	ó =		m²
		m	х		m	х	9	о́ =		m²
		m	х		m	х	9	ó =		m²
		m	х		m	х	9	ó =		m²
		m	х		m	х	9	ó =		m²

m<sup>2</sup>

Total